

PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 9 avril 2024 à 21 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
Mme Isabelle Blackburn	Administratrice (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Administrateur (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Myriam Reiss-de palma	Administratrice (2025)
M. Maxime Turgeon	Administrateur (2025)
Mme Yanti Zhang	Administratrice (2026)

ABSENCES :

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 24-03-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-03-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-03-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 février 2024
- 24-03-04 Séance d'information et d'échanges sur le corridor scolaire du collège Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy
- 24-03-05 Mise à jour de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard
- 24-03-06 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier
- 24-03-07 Projets et implications du conseil de quartier
- 24-03-08 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 24-03-09 Période de questions et commentaires du public
- 24-03-10 Trésorerie
- 24-03-11 Divers et correspondance
- 24-03-12 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-04-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Marie Lagier ouvre la séance à 20 h45.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner M. Bertrand Gemme comme président d'assemblée.

24-04-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-04-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 mars 2024

Une correction sera apportée pour ajouter un paiement qui a été adopté.

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 12 mars 2024.

24-04-04 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier

➤ - **Suivi de l'évolution du corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy et séance d'information le 15 avril sur les nouveaux aménagements dans le secteur de la côte de la Pente-Douce**

Compte tenu de l'absence de la conseillère municipale, le point sur le CVC du chemin Sainte-Foy est reporté à la prochaine assemblée.

Par ailleurs, les participants sont invités à prendre part à la séance d'information qui sera tenue lundi 15 avril sur le projet de [corridor Vélo cité évolutif dans le secteur de la côte de la Pente-Douce](#). Mme Lagier mentionne que l'invitation a aussi été lancée aux conseils de quartier de Montcalm et de Saint-Sauveur. Ces aménagements viennent répondre à de nombreuses préoccupations formulées à la Ville par les citoyens, et ce, depuis de nombreuses années (du temps de M. Bussièrès). Il y a des enjeux de sécurité pour les piétons et les cyclistes et la Ville a décidé d'agir pour régler plusieurs des problématiques observées.

➤ **Retour sur le corridor scolaire du collège Stanislas dans le secteur de l'avenue de Vimy**

Les administrateurs ont remarqué que la plupart des intervenants n'étaient pas en faveur du projet présenté lors de la séance du 12 mars. Les citoyens opposés au projet se sont mobilisés. Mme Lagier mentionne que les travaux débuteront sous peu et qu'un dépliant informatif sera distribué dans les boîtes aux lettres des citoyens touchés. Par ailleurs, la Ville est en analyse présentement afin de donner suite aux représentations des citoyens et d'offrir des solutions pour faciliter le stationnement. Une communication sera transmise lorsque la réflexion sera terminée.

Mme Lagier fait part aux participants des réponses de la Ville aux diverses questions soulevées lors de la séance du 12 mars :

« À propos du dépliant qui sera distribué aux résidents du secteur et des informations qui seront transmises aux citoyens qui font des requêtes au 311 :

La Ville de Québec procèdera à l'implantation d'un nouveau corridor scolaire sur l'avenue de Vimy pour notamment renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes. Ces aménagements prennent en considération les commentaires et suggestions formulés par les usagers et les résidents du secteur lors de quatre soirées de consultation et d'information qui ont eu lieu de 2022 à 2024.

Des préoccupations ont été soulevées lors de la rencontre publique du 12 mars dernier en lien avec la sécurité des aménagements proposés et l'offre de stationnement dans la rue à la suite du réaménagement. La Ville analyse actuellement des solutions pour faciliter le stationnement des résidents de l'avenue de Vimy. Cette réflexion n'empêche toutefois pas le début des travaux. Nous communiquerons avec les personnes concernées lorsque nous aurons des propositions concrètes à présenter.

Le concept proposé repose sur les meilleures pratiques en matière d'aménagements sécuritaires pour les piétons et les cyclistes ainsi que sur des données probantes et des observations sur le terrain.

Concernant la question sur l'arrêt retiré :

L'équipe Vélo cité a pris la décision de retirer le panneau d'arrêt « cycliste » qui était situé à la fin de la piste cyclable hors rue, car il était incohérent d'avoir un panneau d'arrêt à quelques mètres d'une intersection gérée par des feux de circulation.

Cette façon de faire est uniforme avec les autres aménagements de ce type sur le territoire de la Ville de Québec (ex. : chemin des Quatre-Bourgeois et route de l'Église).

L'ajout du panneau « d'obligation d'utiliser le feu pour piéton » est dû au fait que les feux de circulation n'ont pas de feux dédiés aux cyclistes. Puisque les cyclistes sont sur une piste cyclable en banquette cachée par de la végétation et qu'il y a un nombre appréciable de virages à droite pour les automobilistes vers l'avenue de Vimy, on ne pouvait laisser les cyclistes continuer tout droit sans auparavant les avoir immobilisés.

Avoir un feu dédié aux cyclistes avec une phase totalement protégée, le panneau d'obligation d'utiliser les feux piétons ne serait donc plus nécessaire.

La fin du pavage de la piste cyclable vers le bétonnage du trottoir est un indicatif du changement de caractère du milieu pour le cycliste. Actuellement, dans les pratiques et les normes de la Ville et du MTQ, il n'y a pas de marquage, de signalisation ou d'aménagement qui sensibilise les cyclistes à la proximité du trottoir.

À noter que les aménagements imminents prévoient d'ailleurs l'ajout d'un bouton d'appel de traversée pour les cyclistes.

Concernant la question d'avoir un brigadier au coin de l'avenue de Vimy et du chemin Sainte-Foy :

À la suite des observations sur le terrain, personne n'a traversé le chemin Sainte-Foy dans l'heure précédant la rentrée des classes. (Les seules traversées étaient dans l'axe est-ouest). En raison du nombre limité de brigadiers et de la difficulté de la Ville à en recruter de nouveaux, il apparaît préférable de déployer dans ce contexte une ressource près d'une école où les traversées piétonnes sont plus nombreuses. »

Mme Lynda Fortin, administratrice reste sur sa faim, car pour elle les réponses ne tiennent pas compte du contexte des livraisons. Elle indique qu'à long terme, ce service sera en croissance et, du point de vue de la sécurité, ce ne sera pas satisfaisant si les livreurs se stationnent n'importe où. Mme Lagier répond que la réglementation des cases de stationnement pourra être modifiée.

24-04-05 Projets et implications du conseil de quartier

➤ Résolution pour le report à 2025 de l'activité mini-cycle dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière et des sommes allouées

Ce sujet est remis au mois de mai. L'organisme impliqué a été informé que des mini-cycles ne pourraient être disponibles au moment demandé. L'activité, de même que le montant alloué seront donc reportés en 2025.

➤ Table de concertation vélo ([TCV Facebook](#))

M. Turgeon précise que la prochaine réunion se tiendra le 22 avril.

➤ Comité de revalorisation de l'église du Très-Saint-Sacrement

Pas d'avancement à souligner pour l'instant.

➤ **Vidéo dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière**

Ce vidéo sera dévoilé au mois de septembre, il ne reste que quelques prises à réaliser.

➤ **Spectacles pour les aînés**

M. Michel Houle parle des cinq spectacles tenus dans les RPA. Ils ont été très appréciés des résidents, le dernier spectacle l'a touché particulièrement, compte tenu de la présence de M. Gemme et de la mère de celui-ci. L'an prochain, il indique qu'il faudra trouver des activités différentes afin d'interpeller les aînés.

➤ **Activités pour la Fête nationale du Québec**

Une rencontre a eu lieu avec les Loisirs Saint-Sacrement, lesquels ont été impressionnés par la qualité du dossier élaboré. Mme Reiss, administratrice s'est assurée de mettre en valeur l'histoire du Québec en utilisant d'anciennes photos et des anecdotes des aînés. Les citoyens auront aussi l'occasion de fleurir un arbre avec des fleurs de lys. Les enfants participants aux Loisirs Saint-Sacrement seront inclus en fin d'après-midi et la salle des loisirs sera disponible.

M. Houle, administrateur, ajoute que des nouveautés quant à la subvention demandée devraient arriver au mois de mai. L'ampleur des festivités dépendra du montant de la subvention qui sera obtenue.

➤ **Participation à Saint-Sacrement rayonne le 20 avril 2024**

Cette activité fait partie des quatre activités organisées par l'Agence 714 pour revitaliser le chemin Sainte-Foy. Une tente est réservée aux membres du conseil d'administration, Mme Fortin sera présente.

24-04-06 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Mme Vallières-Roland est absente. Elle a demandé aux membres du conseil de quartier de l'excuser, car elle accueille, dans ses fonctions de mairesse suppléante et responsable des relations internationales, une délégation de la Ville de Rennes au même moment.

24-04-07 Période de questions et commentaires du public

M. Étienne Hivert fait un rappel aux cyclistes quant au respect des feux de signalisation. Il s'interroge également sur l'efficacité des carrés verts qui permettent le virage à gauche en deux temps. Quant à lui, il opterait pour une voie centrale hachurée, similaire à ce qui se trouve dans le secteur Belvédère. Il souligne enfin la lourdeur de la circulation des autobus sur la rue Eymard.

24-04-08 Trésorerie

➤ **Paiement de 1 668,57\$ pour le troisième versement (de quatre) du vidéo du conseil de quartier de Saint-Sacrement**

Résolution 24-04-08

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 1 668,57 \$ pour la réalisation du vidéo du conseil de quartier à XX.

- Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 23-04-20](#))

Résolution 24-04-09

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 9 avril 2024.

- Achat de bouteilles d'eau pour l'AGA

Résolution 24-04-10

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser M. Bertrand Gemme, à un moment ultérieur, pour l'achat de bouteilles d'eau pour les assemblées de ce soir pour un montant de XX.

24-04-09 Divers et correspondance

- Formations ou rencontres

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Présentation de la CUCQ aux conseils de quartier	21 mars 2024	19h00 à 21h00	1
Rencontre avec les Loisirs Saint-Sacrement	29 mars 2024	14h00 à 15h30	3
Rencontre de tous les conseils de quartier de la ville de Québec	2 avril 2024	19h00 à 20h15	1
Rencontre sur les outils numériques collaboratifs de la ville de Québec	3 avril 2024	19h00 à 20h00	1
Rencontre de travail du CQSS	3 avril 2024	20h00 à 21h00	6
Rencontre avec la fabrique SPJE	8 avril 2024	19h00 à 21h30	1

- Revue médiatique

Rien à rapporter.

24-04-10 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC-ANTOINE ADAM DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 20.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 14 mai 2024.

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-10-68 - Concernant un affichage en amont de la saillie de trottoir située face au 1360 boulevard de l'Entente	Ville de Québec	Faire des modifications à la saillie, à l'affichage et offrir aux citoyens des explications	Des ajustements ont été apportés par la Ville afin de sécuriser la circulation. Voir le procès-verbal du 9 janvier 2024 .
23-08-60 – Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Ville de Québec	Reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Pas de changement pour 2024, mais sera pris en considération pour la période 2025-2029 Voir le procès-verbal du 12 décembre 2023 .
23-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconduire pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement	Le projet de stations chaleureuses ne sera pas reconduit par la Ville de Québec. Voir le procès-verbal du 12 décembre 2023 pour connaître les raisons.
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes âgées durant le temps des fêtes 2023	Accepté – voir le procès-verbal de la rencontre du 12 décembre 2023
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 : La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de

			l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et implanter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys	Refusé par la Ville de Québec. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 pour connaître les raisons du refus.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-28 – Table des organismes, mai 23	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, mai 23	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, mai 23	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, juin 23 .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, mai 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le 16 juin 2023 .
23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale
23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal et au refus des recommandations du CQSS (22-10-47)	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, juin 23 .

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.